



Vente d' une voiture d' occasion

Par **legrandman**, le **10/03/2010** à **12:45**

Bonjour, j' ai vendu un véhicule d' occasion en novembre 2008, une fiat palio td, à une dame. Elle tombe en panne avec sur l' autoroute 5 jours après. Il s' avère, que ce soit le turbo qui a lâché, puisque le moteur s' est emballé et après vérification de son propre garagiste. Madame découvre une facture parmi le lot de factures que je lui ai laissée lors de la vente de l' utilisation d' un revitalisant moteur. Elle décide grâce à son assistance juridique d' annuler la vente, dans les délais respectifs, pour vice moteur . Moi je n' ai pas d' assistance juridique et je reçois une convocation pour une expertise (expert mandaté par son assurance, avec personne de mon côté, car je n' en ai pas les moyens !). Conclusion : il y a vice moteur , car le véhicule ne démarre plus , de plus, il n' y a plus de compression dans le premier cylindre et faible dans le quatrième; de plus l' utilisation d' un produit re-métallisant signifie que j' étais soit disant au courant du vice moteur et donc que je m' étais mis en quête d' un acheteur ... Je proteste mais rien à faire; convocation au tribunal. Je vois alors un avocat, qui me dit de rembourser le véhicule (vendu à la base 1700 euro), car si je perds, cela me reviendra au environ de 5000 euro avec les dommages et intérêts. Je fais donc le chèque (de la valeur du véhicule lors de la vente, plus les frais engagés par madame) mais je reste sur mon idée de base que je n' y suis pour rien dans la panne du véhicule ! Comment faire pour valider la casse du turbo, ce qui est la vraie panne du véhicule et que je ne pouvais prévoir ! sachant que le véhicule est encore au garage de madame et n' a pas bougé depuis un an et demi. comment avoir une contre expertise, qui aille plus loin que la sienne et qui ne me coûte rien ? Car je suis vraiment persuadé d' avoir été manipulé par elle et son assurance (elle ne m' a jamais envoyé de devis des réparations du véhicule comme je lui avais demandé ou que son assurance m' a fait demander comme si cela allait révéler quelque chose !). j' attends vos réponses avec impatience. merci